

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-155 du 12 Juin 1992

portant approbation du Bilan et des
Comptes Annexes de l'exercice clos au
31 Décembre 1990 de l'Office des Postes
et Télécommunications du BENIN (O P T B).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N°88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-271 du 17 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture et des Communications
- VU le Décret N°89-156 du 25 Avril 1989 portant approbation des Statuts de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du BENIN et fixant sa dotation en capital initial ;
- SUR rapport conjoint du Ministre de la Culture et des Communications et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 Mai 1992 ;

DECRETE :

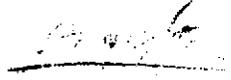
Article 1er.- Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes de l'exercice clos au 31 Décembre 1990 de l'Office des Postes et Télécommunications de la République du Bénin, tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

..../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 12 Juin 1992

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

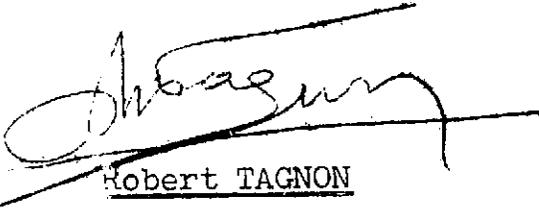

Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,


Désiré VIEYRA

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique

Le Ministre de la Culture
et des Communications,


Robert TAGNON


Paulin HOUNTONDJI

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 MCC-MPRE 8 AUTRES MINISTRES
18 GCONE 1 JORB 1 OPTB 2 CCIB 2 UNB-FASJEP-ENA 3 DB-DSDV-DTCP-DCUE
DI 5.-